

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, novembre 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 janvier 2021

Les données de novembre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont maintenant accessibles. Cette enquête fournit des données mensuelles sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires.

L'EERH brosse un tableau de l'emploi salarié, c'est-à-dire le nombre d'employés qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les résultats mensuels provisoires de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont également accessibles pour novembre. Conjointement aux données de l'Enquête sur la population active (EPA), les données de l'EERH et de l'EPVS aident à comprendre de manière plus complète les conditions du marché de l'emploi.

L'emploi salarié recule en novembre

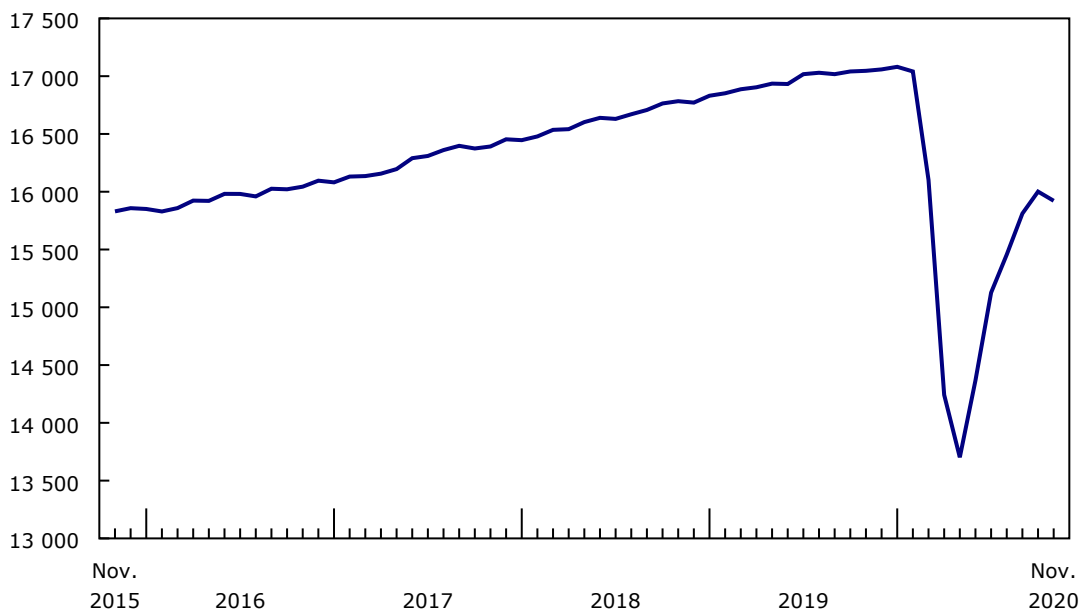
L'emploi salarié a diminué de 79 500 (-0,5 %) en novembre; il s'agit de la première baisse depuis mai. Le nombre total d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur était de 1,1 million (-6,6 %) inférieur au nombre observé en février.

L'Enquête sur la population active (EPA) de novembre — pour la semaine allant du 8 au 14 novembre — a fait état d'une hausse de 55 000 (+0,3 %) du nombre de personnes ayant un emploi ou une entreprise.

Graphique 1

L'emploi salarié enregistre une première baisse après avoir connu une reprise pendant cinq mois

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.



L'emploi salarié est en baisse dans quatre provinces

En novembre, comme l'adaptation au resserrement des mesures de santé publique se poursuivait, l'emploi salarié a diminué dans quatre provinces, à savoir le Manitoba (-1,7 %; -9 700), le Québec (-1,2 %; -42 900), l'Alberta (-0,7 %; -12 500) et l'Ontario (-0,4 %; -25 300), ce qui rend compte de l'effet de ces mesures. Parallèlement, des hausses ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard (+0,7 %; +400) et en Colombie-Britannique (+0,4 %; +7 800), tandis que peu de variations ont été observées dans les autres provinces.

Au début de novembre, les restrictions liées aux salles à manger intérieures et aux centres de conditionnement physique ont été assouplies en Ontario. Plus tard au cours du mois, toutefois, les régions de Peel et de Toronto sont passées du niveau de « contrôle rouge » au « confinement », et les salles à manger intérieures et extérieures, les services de soins personnels, et les établissements sportifs et récréatifs intérieurs ont dû fermer. Le Manitoba est passé au niveau critique (rouge) le 12 novembre, et de nouvelles mesures touchant les restaurants, les établissements récréatifs et les établissements du commerce de détail sont entrées en vigueur. La majeure partie du Québec est demeurée au niveau d'alerte « rouge » en novembre, ce qui a entraîné la fermeture prolongée des salles à manger intérieures et de nombreux établissements récréatifs et culturels. En Alberta, les mesures ciblées mises en place le 24 novembre ont entraîné la fermeture d'un grand nombre d'établissements de spectacles et de loisirs, mais les services de restauration sur place n'ont pas été touchés.

Les employés rémunérés à l'heure sont à l'origine de la totalité de la baisse de l'emploi salarié de novembre

La baisse de l'emploi salarié observée en novembre est entièrement attribuable aux employés rémunérés à l'heure (-1,0 %; -86 600). Les employés rémunérés à l'heure tendent à gagner considérablement moins que les employés payés à salaire fixe. En février 2020, par exemple, les employés payés à salaire fixe ont gagné en moyenne 1 410 \$ par semaine, tandis que les employés rémunérés à l'heure ont gagné en moyenne 800 \$ par semaine.

En novembre, le nombre d'employés rémunérés à l'heure s'est situé 8,7 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19, comparativement à 3,7 % en deçà du niveau observé avant la COVID-19 pour les employés à salaire fixe. En mai, le nombre d'employés rémunérés à l'heure était 25,5 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19, comparativement à 7,8 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19 pour les employés à salaire fixe.

La rémunération hebdomadaire moyenne progresse puisque ce sont les employés faiblement rémunérés qui enregistrent la plus grande part des pertes d'emplois

La rémunération hebdomadaire moyenne s'est établie à 1 110 \$ en novembre, en hausse de 0,6 % par rapport à octobre. Cela a porté la croissance sur 12 mois de la rémunération à 6,6 %, car les pertes d'emploi observées depuis février ont davantage touché les employés rémunérés à l'heure et surtout faiblement rémunérés.

Les heures travaillées totales et moyennes varient peu

Le total des heures travaillées a peu varié en novembre, et il s'est situé 5,5 % en deçà du niveau observé avant la COVID-19. À titre de comparaison, au moment du creux récent enregistré en mai, le total des heures travaillées s'est situé 16,6 % en deçà du niveau de février.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié en novembre, s'établissant à 33,5 heures, un niveau autour duquel se situe la moyenne depuis juillet. En février, avant la COVID-19, les employés salariés ont travaillé en moyenne 33,0 heures par semaine.

L'emploi salarié diminue surtout en raison des baisses enregistrées dans le secteur des services

En novembre, l'emploi salarié a diminué dans le secteur des services (-0,4 %; -45 500); il s'agit de la première baisse dans ce secteur depuis mai. Les pertes sont surtout survenues dans les services d'hébergement et de restauration (-48 200), et des baisses plus faibles ont aussi été enregistrées dans plusieurs autres secteurs, y compris les arts, les spectacles et les loisirs (-8 800) ainsi que le transport et l'entreposage (-6 700). L'emploi dans le secteur des biens a peu varié.

En novembre, l'emploi salarié dans le secteur des services et dans le secteur des biens s'est situé 6,8 % et 4,7 % en deçà du niveau observé avant la COVID-19, respectivement.

Les services d'hébergement et de restauration affichent la baisse la plus prononcée en novembre

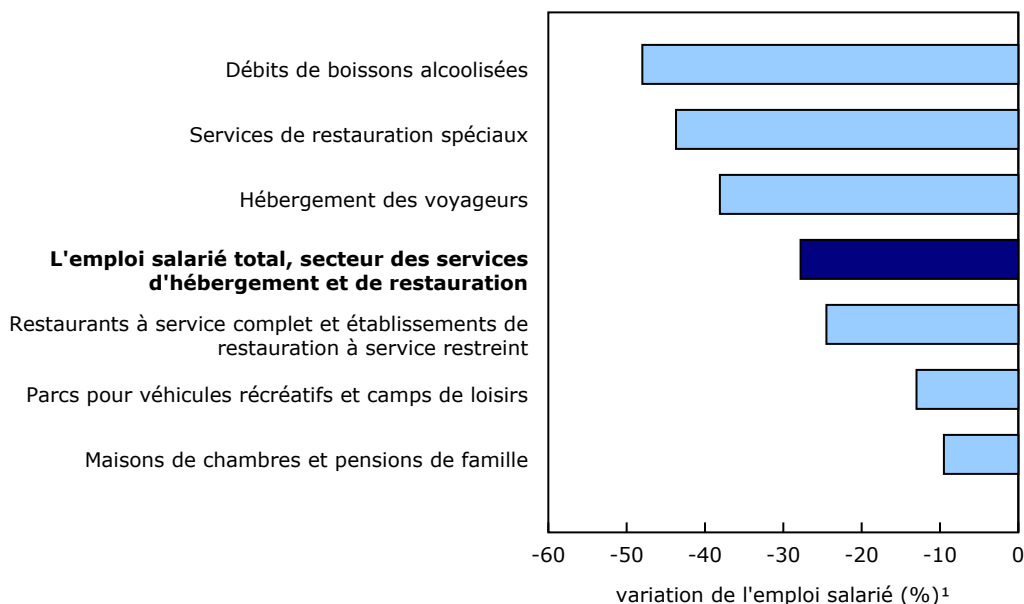
Le nombre d'emplois salariés dans les services d'hébergement et de restauration a diminué de 48 200 (-4,7 %) en novembre; il s'agit du premier recul depuis mai. La majeure partie de la baisse mensuelle a été observée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (-37 400), en raison de l'imposition de restrictions liées aux salles à manger intérieures et extérieures dans plusieurs provinces. Le nombre d'employés salariés a aussi diminué de manière notable dans les industries de l'hébergement des voyageurs (-4 700) et des débits de boissons (-4 400). La baisse mensuelle enregistrée dans les services d'hébergement et de restauration a ramené l'emploi salarié à 27,8 % en deçà de son niveau de février, et l'emploi dans les débits de boissons a reculé de près de la moitié (-48,0 %) au cours de cette période.

En novembre, la totalité de la baisse mensuelle observée dans les services d'hébergement et de restauration est survenue au Québec, en Ontario et au Manitoba, sous l'effet des mesures de santé publique en vigueur dans ces provinces. Comme ce qui a été indiqué dans le communiqué du *Quotidien* sur les [services de restauration et débits de boissons](#), les ventes dans ce sous-secteur ont diminué pour un deuxième mois consécutif, en baisse de 3,7 % pour s'établir à 4,5 milliards de dollars en novembre.

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les services d'hébergement et de restauration a peu varié, et s'est établie à 431 \$. Ce secteur a toujours été celui dont les emplois sont les moins bien rémunérés parmi tous les secteurs d'activité. La grande majorité des employés salariés de ce secteur sont rémunérés à l'heure. En 2019, près de 9 employés salariés sur 10 (88,4 %) dans les services d'hébergement et de restauration étaient rémunérés à l'heure, comparativement à une moyenne de 58,2 % pour l'ensemble des secteurs.

Graphique 2

Les industries des services d'hébergement et de restauration subissent des répercussions variées



1. Par rapport à février 2020

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi recule dans les arts, les spectacles et les loisirs en raison du resserrement des mesures de santé publique dans plusieurs provinces

Dans les arts, les spectacles et les loisirs, le nombre d'emplois salariés a diminué de 8 800 (-3,9 %) en novembre, sous l'effet des baisses enregistrées dans le sous-secteur du divertissement, des loisirs, des jeux de hasard et des loteries. Dans ce sous-secteur, les diminutions ont été entièrement enregistrées dans les autres services de divertissement et de loisirs, qui comprennent les centres de ski ainsi que les centres de loisirs, de sport et de conditionnement physique. Les reculs les plus importants dans ce secteur ont été observés au Québec, en Ontario, en Alberta et au Manitoba, quatre provinces où les restrictions relatives aux rassemblements publics ont été resserrées et où les centres de sport et de conditionnement physique ont fermé à un moment donné au cours du mois.

Par rapport à février, le nombre d'emplois salariés dans les arts, les spectacles et les loisirs a diminué de 31,2 % (-98 200), et la totalité de la baisse a été enregistrée chez les employés rémunérés à l'heure. Dans le secteur, l'emploi salarié dans le sous-secteur des arts d'interprétation, des sports-spectacles et des activités connexes a continué d'être le plus éloigné de son niveau observé avant la pandémie en novembre (-48,0 %; -30 700). Pour ce qui est du nombre d'emplois salariés, toutefois, la baisse la plus prononcée observée de février à novembre a été enregistrée dans le sous-secteur du divertissement, des loisirs, des jeux de hasard et des loteries (-28,2 %; -62 600).

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les arts, les spectacles et les loisirs s'est établie à 706 \$ en novembre, en hausse de 13,7 % par rapport à 12 mois plus tôt.

L'emploi salarié diminue dans le transport et l'entreposage

Après deux mois de forte croissance, le nombre d'emplois salariés dans le transport et l'entreposage a diminué de 6 700 (-0,9 %) en novembre. Cela a ramené l'emploi salarié dans le secteur à 4,7 % en deçà de son niveau de février, ce qui était toujours au-dessus du creux de -13,5 % observé en mai. Les baisses observées d'octobre à novembre ont été les plus prononcées dans l'entreposage (-1 900; -3,0 %), dans les services postaux (-1 700; -2,2 %) et dans le transport par camion (-1 500; -0,8 %).

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le transport et l'entreposage a augmenté de 5,5 % pour atteindre 1 164 \$.

Les soins de santé et l'assistance sociale se rapprochent de leur niveau d'emploi observé avant la COVID-19

Le nombre d'employés salariés dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté pour un sixième mois consécutif, en hausse de 11 600 (+0,6 %) en novembre, ce qui a porté le secteur à moins de 0,2 % de son niveau observé avant la COVID-19.

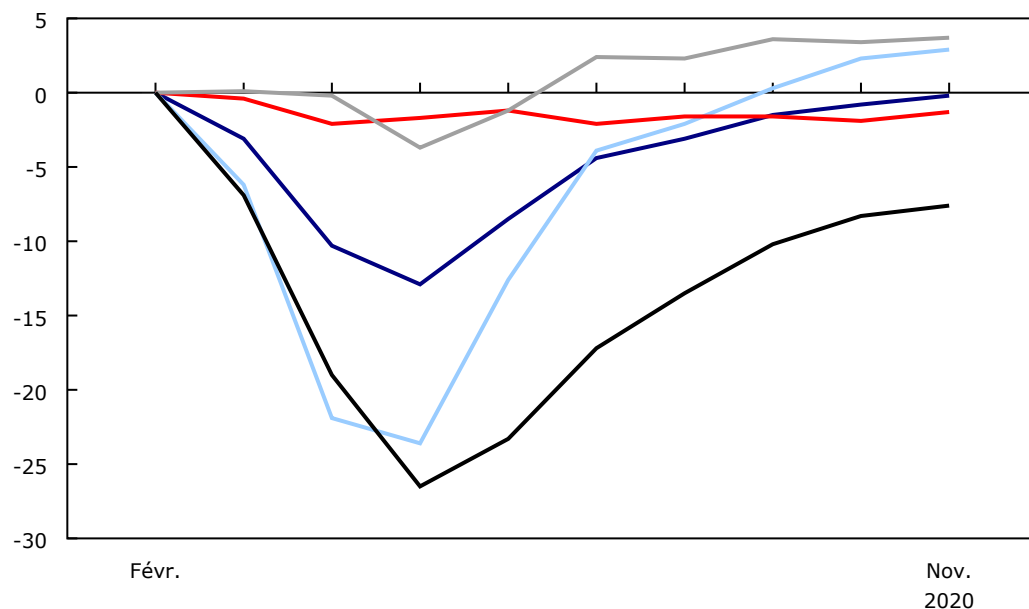
En novembre, l'emploi salarié s'est situé au-dessus du niveau enregistré avant la COVID-19 dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (+3,7 % par rapport à février) ainsi que dans les services de soins de santé ambulatoires (+2,9 %), tandis qu'il s'est situé en deçà du niveau observé en février dans les hôpitaux (-1,3 %) et dans l'assistance sociale (-7,6 %). L'écart entre les niveaux de novembre et de février de l'emploi dans l'assistance sociale était en grande partie attribuable aux services individuels et familiaux (qui comprennent, par exemple, les services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité) et aux services de garderie, dans lesquels l'emploi était toujours de 9,4 % et 9,8 % en deçà des niveaux observés avant la COVID-19, respectivement, malgré la hausse enregistrée en novembre.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale s'est établie à 1 012 \$ en novembre, en hausse de 6,7 % par rapport à 12 mois plus tôt.

Graphique 3

L'emploi salarié se situe au-dessus du niveau de février dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes ainsi que dans les services de soins de santé ambulatoires

variation de l'emploi salarié (%) par rapport à février 2020



- L'emploi salarié total, soins de santé et assistance sociale
- Services de soins de santé ambulatoires
- Hôpitaux
- Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
- Assistance sociale

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

La croissance de l'emploi salarié dans la construction stagne

Après avoir connu six mois consécutifs de croissance, l'emploi salarié dans la construction a peu varié en novembre, et il s'est situé 4,4 % en deçà de son niveau observé en février avant la pandémie. À son niveau le plus bas, en avril, l'emploi salarié dans la construction s'est situé 22,9 % en deçà de son niveau observé en février. Comme ce qui a été indiqué dans le communiqué du *Quotidien* sur l'[investissement en construction de bâtiments](#), l'investissement total en construction de bâtiments a diminué pour un troisième mois consécutif, en légère baisse de 0,1 % pour s'établir à 15,3 milliards de dollars en novembre.

En novembre, l'emploi salarié dans la construction a augmenté au Québec (+1,2 %; +2 600), à Terre-Neuve-et-Labrador (+4,5 %; +600), et en Nouvelle-Écosse (+0,5 %; +100). Ces hausses ont été contrebalancées principalement par les baisses enregistrées en Alberta (-1,1 %; -1 700), en Ontario (-0,2 %; -700), et au Manitoba (-1,0 %; -300).

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la construction s'est établie à 1 339 \$ en novembre, en hausse de 4,8 % par rapport à 12 mois plus tôt.

L'emploi salarié varie peu dans la fabrication

L'emploi salarié dans la fabrication a peu varié en novembre, et il s'est situé 4,8 % en deçà du niveau observé en février.

En novembre, les hausses observées dans la fabrication d'aliments (+0,7 %; +1 700) ainsi que dans la première transformation des métaux (+2,2 %; +1 200) ont été contrebalancées par les baisses enregistrées dans les autres sous-secteurs et industries. En particulier, l'emploi salarié a reculé dans la fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces (-5,6 %; -2 600). Selon les données de l'[Enquête mensuelle sur les industries manufacturières](#), la production aérospatiale a diminué de 23,8 % en novembre, après avoir baissé de 5,5 % en octobre.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans la fabrication s'est établie à 1 175 \$ en novembre, en hausse de 1,9 % par rapport à 12 mois plus tôt.

Le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz est le plus éloigné d'une reprise dans le secteur des biens

L'emploi salarié dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz a peu varié en novembre, et il était le plus éloigné d'une reprise complète comparativement aux autres secteurs des biens, se situant 7,9 % en deçà de son niveau observé en février.

Le retard de la reprise de l'emploi salarié dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz est presque entièrement attribuable à l'Alberta, qui était à l'origine de 50 % de l'emploi salarié à l'échelle nationale dans ce secteur en février. En Alberta, l'emploi salarié dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz poursuit une tendance à la baisse depuis février, et il a diminué en novembre (-0,4 %; -500) pour se situer 15,2 % en deçà de son niveau de février. Dans le reste du Canada (sauf l'Alberta), l'emploi salarié dans le secteur s'est presque entièrement redressé et s'est situé 0,6 % en deçà du niveau observé avant la COVID-19 en novembre, après avoir diminué pour se situer 9,5 % en deçà de son niveau de février en mai.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz s'est établie à 2 074 \$ en novembre, ce qui est presque inchangé par rapport à 12 mois plus tôt.

Résultats mensuels de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires

En novembre, les employeurs canadiens recrutaient activement pour doter environ 523 000 postes alors qu'ils continuaient à composer avec les mesures de santé publique et la menace de la COVID-19 (données non désaisonnalisées).

Le taux de postes vacants, c'est-à-dire le nombre de postes vacants en proportion de tous les postes (vacants et occupés), s'est établi à 3,3 % en novembre, après s'être chiffré à 3,5 % en octobre (données non désaisonnalisées). Bien que les statistiques mensuelles et trimestrielles sur les postes vacants ne soient pas directement comparables en raison des tendances saisonnières et de la variation d'un mois à l'autre au sein des trimestres, avant la crise économique liée à la COVID-19, le taux de postes vacants trimestriel a varié entre 3,0 % et 3,5 % entre le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2020.

Le taux de postes vacants est un indicateur clé de la demande de travail non comblée et, conjointement à d'autres indicateurs tels que l'emploi salarié et le taux de chômage, il fournit des renseignements utiles sur le marché du travail. Par exemple, un taux de postes vacants élevé pourrait s'expliquer par une hausse du rythme de recrutement ou par les difficultés éprouvées par les employeurs qui tentent de trouver et de retenir des candidats convenables.

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale compte le plus grand nombre de postes vacants et affiche le taux de postes vacants le plus élevé

En novembre, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a été à l'origine de plus du cinquième (112 700) de tous les postes vacants, et il a enregistré un taux de postes vacants de 5,2 % (données non désaisonnalisées). À titre de référence, le taux de postes vacants dans ce secteur s'est établi à 3,8 % en octobre et a varié entre 3,0 % et 3,3 % entre le premier trimestre de 2019 et le premier trimestre de 2020.

Avant la crise économique liée à la COVID-19, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale suivait une tendance à la hausse depuis longtemps. Depuis le creux atteint en mai, l'emploi dans ce secteur affiche une tendance à la hausse, et la majeure partie de la récente croissance de l'emploi a été observée dans les services de soins de santé ambulatoires et dans l'assistance sociale.

En novembre, les taux de postes vacants les plus élevés ont été enregistrés au Yukon (4,2 %) et au Québec (4,0 %) (données non désaisonnalisées). Les taux de postes vacants ont été les plus faibles en Saskatchewan (1,7 %) et au Manitoba (2,1 %). Les autres provinces ont toutes enregistré des taux de postes vacants se situant entre 2,7 % et 3,6 %.

Les données sur les postes vacants continueront d'être intégrées dans les prochaines diffusions mensuelles des résultats de l'emploi salarié. Une analyse plus détaillée sera publiée avec les estimations trimestrielles (d'octobre à décembre 2020) de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires en mars 2021.

Regard vers l'avenir

Les résultats de l'EERH de décembre, qui seront diffusés le 25 février, fourniront des renseignements détaillés sur les sous-secteurs qui continuent d'être les plus touchés par la remise en place et le resserrement des mesures visant à contrôler la propagation de la COVID-19.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

Depuis la diffusion des données d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) sont diffusées à chaque mois. Ces estimations fournissent des renseignements plus actuels sur le nombre et le taux de postes vacants par province et par secteur d'activité.

L'EPVS est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

L'EPVS fournit également des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Les données trimestrielles pour le deuxième trimestre et le troisième trimestre de 2020 ne sont pas disponibles en raison de la suspension temporaire des opérations d'enquête pendant la pandémie de COVID-19. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, le taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les estimations de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Par conséquent, les comparaisons d'un mois à l'autre ou d'un trimestre à l'autre doivent être interprétées avec circonspection, car elles pourraient refléter des mouvements saisonniers. De plus, les comparaisons d'une année à l'autre entre les estimations de différentes fréquences (mois par rapport à trimestre) doivent être interprétées avec circonspection étant donné que les statistiques sur les postes vacants peuvent varier d'un mois à l'autre au cours d'un trimestre.

Bien que l'emploi de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), les chiffres de l'emploi salarié de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 15 février 2021.

Prochaine diffusion

Les données de décembre 2020 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants seront diffusées le 25 février 2021.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Novembre 2019	Octobre 2020 ^r	Novembre 2020 ^p	Octobre à novembre 2020	Novembre 2019 à novembre 2020	Octobre à novembre 2020	Novembre 2019 à novembre 2020
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 041,26	1 103,57	1 110,45	6,88	69,19	0,6	6,6
Foresterie, exploitation et soutien	1 178,25	1 181,69	1 173,90	-7,79	-4,35	-0,7	-0,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 140,85	1 976,90	2 074,23	97,33	-66,62	4,9	-3,1
Services publics	1 947,93	1 906,31	1 923,58	17,27	-24,35	0,9	-1,3
Construction	1 276,87	1 331,56	1 338,67	7,11	61,80	0,5	4,8
Fabrication	1 153,25	1 156,69	1 174,77	18,08	21,52	1,6	1,9
Commerce de gros	1 262,60	1 339,35	1 337,78	-1,57	75,18	-0,1	6,0
Commerce de détail	629,94	648,41	642,56	-5,85	12,62	-0,9	2,0
Transport et entreposage	1 102,54	1 170,79	1 163,65	-7,14	61,11	-0,6	5,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 348,97	1 420,11	1 499,17	79,06	150,20	5,6	11,1
Finance et assurances	1 357,44	1 463,03	1 454,08	-8,95	96,64	-0,6	7,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	976,98	1 156,39	1 125,47	-30,92	148,49	-2,7	15,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 466,82	1 508,01	1 507,83	-0,18	41,01	-0,0	2,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 617,69	1 639,76	1 579,92	-59,84	-37,77	-3,6	-2,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	849,86	916,99	906,96	-10,03	57,10	-1,1	6,7
Services d'enseignement	1 085,51	1 141,01	1 163,59	22,58	78,08	2,0	7,2
Soins de santé et assistance sociale	948,16	1 008,90	1 011,75	2,85	63,59	0,3	6,7
Arts, spectacles et loisirs	620,76	714,59	705,95	-8,64	85,19	-1,2	13,7
Services d'hébergement et de restauration	431,24	429,83	431,30	1,47	0,06	0,3	0,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	852,85	930,62	932,71	2,09	79,86	0,2	9,4
Administrations publiques	1 358,40	1 432,54	1 439,07	6,53	80,67	0,5	5,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 059,17	1 096,81	1 087,94	-8,87	28,77	-0,8	2,7
Île-du-Prince-Édouard	882,29	961,33	929,09	-32,24	46,80	-3,4	5,3
Nouvelle-Écosse	925,22	980,74	957,58	-23,16	32,36	-2,4	3,5
Nouveau-Brunswick	954,75	999,16	995,07	-4,09	40,32	-0,4	4,2
Québec	980,79	1 055,32	1 055,96	0,64	75,17	0,1	7,7
Ontario	1 061,98	1 138,52	1 148,69	10,17	86,71	0,9	8,2
Manitoba	959,51	990,46	998,51	8,05	39,00	0,8	4,1
Saskatchewan	1 058,37	1 093,31	1 084,95	-8,36	26,58	-0,8	2,5
Alberta	1 171,31	1 186,13	1 197,26	11,13	25,95	0,9	2,2
Colombie-Britannique	1 012,40	1 092,95	1 100,31	7,36	87,91	0,7	8,7
Yukon	1 171,66	1 287,27	1 288,37	1,10	116,71	0,1	10,0
Territoires du Nord-Ouest	1 494,65	1 508,66	1 506,64	-2,02	11,99	-0,1	0,8
Nunavut	1 437,81	1 422,51	1 458,84	36,33	21,03	2,6	1,5

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Novembre 2019	Octobre 2020 ^r	Novembre 2020 ^p	Octobre à novembre 2020	Novembre 2019 à novembre 2020	Octobre à novembre 2020	Novembre 2019 à novembre 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 046,3	16 001,2	15 921,7	-79,5	-1 124,6	-0,5	-6,6
Foresterie, exploitation et soutien	36,9	37,3	36,8	-0,4	-0,1	-1,2	-0,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	198,8	183,5	184,0	0,4	-14,8	0,2	-7,5
Services publics	128,1	122,1	122,2	0,1	-6,0	0,1	-4,7
Construction	1 048,3	1 007,5	1 007,5	0,0	-40,7	0,0	-3,9
Fabrication	1 575,3	1 486,3	1 485,8	-0,5	-89,5	-0,0	-5,7
Commerce de gros	827,1	781,2	779,1	-2,1	-48,0	-0,3	-5,8
Commerce de détail	1 998,7	1 924,7	1 927,5	2,8	-71,3	0,1	-3,6
Transport et entreposage	792,4	760,3	753,6	-6,7	-38,7	-0,9	-4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	347,1	340,5	338,9	-1,6	-8,2	-0,5	-2,4
Finance et assurances	756,5	737,4	738,8	1,3	-17,7	0,2	-2,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	294,7	251,8	250,6	-1,2	-44,1	-0,5	-15,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	991,3	973,5	978,7	5,2	-12,7	0,5	-1,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	111,7	118,3	115,3	-3,0	3,5	-2,6	3,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	838,8	757,1	765,2	8,0	-73,6	1,1	-8,8
Services d'enseignement	1 370,3	1 300,0	1 300,8	0,8	-69,5	0,1	-5,1
Soins de santé et assistance sociale	2 051,4	2 048,9	2 060,4	11,6	9,0	0,6	0,4
Arts, spectacles et loisirs	313,9	225,2	216,4	-8,8	-97,5	-3,9	-31,1
Services d'hébergement et de restauration	1 345,1	1 017,0	968,8	-48,2	-376,3	-4,7	-28,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	557,0	491,8	489,6	-2,2	-67,4	-0,4	-12,1
Administrations publiques	1 154,6	1 137,1	1 135,7	-1,4	-18,8	-0,1	-1,6
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	216,0	205,2	205,9	0,7	-10,1	0,3	-4,7
Île-du-Prince-Édouard	70,0	67,1	67,5	0,4	-2,5	0,7	-3,5
Nouvelle-Écosse	426,4	408,8	409,8	1,0	-16,6	0,3	-3,9
Nouveau-Brunswick	323,4	320,4	320,4	0,0	-2,9	0,0	-0,9
Québec	3 808,8	3 644,9	3 602,0	-42,9	-206,8	-1,2	-5,4
Ontario	6 652,2	6 174,6	6 149,3	-25,3	-502,9	-0,4	-7,6
Manitoba	613,9	585,3	575,6	-9,7	-38,3	-1,7	-6,2
Saskatchewan	482,8	463,1	464,3	1,2	-18,6	0,3	-3,8
Alberta	2 025,2	1 854,1	1 841,6	-12,5	-183,7	-0,7	-9,1
Colombie-Britannique	2 360,1	2 211,7	2 219,5	7,8	-140,6	0,4	-6,0
Yukon	22,4	22,0	21,8	-0,1	-0,5	-0,5	-2,3
Territoires du Nord-Ouest	26,2	25,5	25,4	-0,1	-0,7	-0,5	-2,8
Nunavut	19,0	18,6	18,6	0,0	-0,4	0,0	-1,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données non désaisonnalisées¹

	Novembre 2020 ^P Employés salariés ²	Novembre 2020 ^P Postes vacants	Novembre 2020 ^P Taux de postes vacants
	milliers		pourcentage
Ensemble des secteurs³	15 458,1	523,0	3,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	251,1	7,1	2,8
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	182,3	3,6	1,9
Services publics	122,4	1,5 ^E	1,2 ^E
Construction	1 069,5	36,9	3,3
Fabrication	1 489,5	44,2	2,9
Commerce de gros	778,8	21,3	2,7
Commerce de détail	1 934,5	69,7	3,5
Transport et entreposage	767,4	38,6	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	339,0	9,6	2,8
Finance et assurances	731,4	13,7	1,8 ^E
Services immobiliers, de location et de location à bail	253,0	4,4	1,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	967,9	36,6	3,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	117,6	1,2 ^E	1,0 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	780,4	36,8	4,5
Services d'enseignement	1 386,9	13,6	1,0
Soins de santé et assistance sociale	2 045,1	112,7	5,2
Arts, spectacles et loisirs	228,5	5,8	2,5
Services d'hébergement et de restauration	1 031,9	37,7	3,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	495,2	20,2	3,9
Administrations publiques ⁴	485,9	7,7	1,6
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	198,8	6,0	2,9
Île-du-Prince-Édouard	63,3	1,8	2,8
Nouvelle-Écosse	403,5	11,0	2,7
Nouveau-Brunswick	304,6	10,4	3,3
Québec	3 520,2	146,4	4,0
Ontario	5 949,2	195,1	3,2
Manitoba	563,5	12,0	2,1 ^E
Saskatchewan	461,4	8,1	1,7
Alberta	1 817,3	50,4	2,7
Colombie-Britannique	2 125,4	80,1	3,6
Yukon	17,5	0,8 ^E	4,2 ^E
Territoires du Nord-Ouest	19,1	F	F
Nunavut	F	F	F

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi de l'EPVS peuvent différer des estimations de l'emploi de l'EERH en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Tableaux disponibles : 14-10-0201-01, 14-10-0203-01, 14-10-0205-01, 14-10-0209-01, 14-10-0211-01, 14-10-0213-01, 14-10-0220-01 à 14-10-0223-01, 14-10-0255-01, 14-10-0371-01 et 14-10-0372-01.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 2612 et 5217.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G)*.

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » (**14200001**) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).